



Animateur référent

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.
chambagri.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur
www.chambre-agriculture-normandie.fr

L'essentiel de la semaine

Cette semaine s'annonce couverte mais sèche avec des températures douces.

Poireau : évolution de la rouille à surveiller.

Salade : évolution des maladies à surveiller dans les dernières séries.

Chou - navet : présence stable des maladies, évolution à suivre.

Carotte, céleri, persil : le troisième vol de la mouche de la carotte semble en recul, à confirmer avec les prochains relevés.

SOMMAIRE :

POIREAU	1
SALADE	2
CHOU - NAVET	3
CAROTTE - CELERI - PERSIL	4

POIREAU :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	4 parcelles plantées	
La Haye-Pesnel	1 parcelle en AB	De grossissement à récolte
Créances	6 parcelles plantées dont 1 en AB	
Surtainville	6 parcelles plantées dont 1 en AB	
Val de Saire	4 parcelles plantées	

Thrips :

Observations :

Dès que les conditions sont sèches, des thrips sont observés dans certaines parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Les suivis sur les plaques engluées bleues sont terminés pour cette saison.

Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 23 octobre : pas de données météo.

Evolution du risque :

Les températures douces et le temps sec sont toujours favorables aux thrips dans les parcelles où ceux-ci sont installés.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.



Rouille :

Cette maladie est stable dans les parcelles du réseau.

- Mont Saint Michel : 1 parcelle touchée sur 4% des plants,
- Créances : quatre parcelles conventionnelles touchées sur 10 à 40% des plants,
- Surtainville : quatre parcelles touchées sur 6 à 24% des plants,
- Val de Saire : quatre parcelles touchées sur 4 à 10% des plants.

Prophylaxie :

Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les conditions douces actuelles accompagnées de rosées sont favorables au développement de cette maladie, le risque est important. Surveillez vos variétés sensibles.

Alternaria :

Cette maladie est stable dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Evolution à suivre car ce champignon apprécie les conditions humides et des températures comprises entre 15 et 25°C pour l'infection. Cette maladie se développe d'abord sur les feuilles âgées mais les piqûres de thrips peuvent augmenter la sensibilité des jeunes feuilles.

SALADE :**Suivi :**

Bassin	Parcelles suivies	Type	Stade
Mont Saint Michel	1 parcelle	Laitue	De pomaison à récolte
	2 parcelles	Frisée	
La Haye-Pesnel	1 parcelle sous abri en AB	Feuille de chêne	Récolte
Surtainville	1 parcelle	Laitue	Plantation semaine 26
Val de Saire	6 parcelles	Batavia, Trévisé	Plantations des semaines 26 à 36

Chenille :**Observations :**

La présence de noctuelle a été observée dans deux parcelles du val de Saire sur moins de 4% des plants. Des dégâts sont observés dans une série sous abri en cours de récolte sur 16% des feuilles de chêne en AB.

Evolution du risque :

La pression est plutôt faible. Surveillez vos parcelles en cours de pomaison notamment sous abri.

Les chenilles qui n'ont pas terminé leur développement passent l'hiver sous nos latitudes soit au stade larvaire soit au stade chrysalide dans le sol.

La reprise d'activité a lieu au printemps, renforcée par l'arrivée des papillons en provenance du sud.

Chrysalide de noctuelle gamma

**Puceron :**

Il n'a pas été observé de pucerons dans les parcelles en conduite conventionnelle du réseau. Des pucerons sont observés sous abri en AB dans 28% des feuilles de chêne.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps et à l'automne.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :

La pression est faible. Observez vos parcelles en cours de pomaison.

Maladies : Mildiou, sclérotinia et botrytis :

La présence de mildiou est observée dans plusieurs parcelles du réseau :

- Surtainville : une parcelle sur 30% des laitues.
- Val de Saire : cinq parcelles sur 22 à 100% des plantes.
- La Haye-Pesnel en AB : 16% des feuilles de chène en récolte.

Sclérotinia : cette maladie est notée ponctuellement sur l'ensemble des secteurs.



Mildiou

Comme les semaines précédentes, la présence de botrytis est observée sur tous les secteurs, essentiellement sur les feuilles de la base.

Evolution du risque :

Les conditions humides des semaines précédentes ont été favorables au développement de ces maladies. Cependant, les fortes rosées, la végétation bien développée et les températures actuelles maintiennent le risque de développement.

Pour le sclérotinia, le risque reste inféodé à la parcelle et aux précédents culturaux.

Anthracnose :

Dans le val de Saire, cette maladie est toujours notée dans quatre parcelles sur 40 à 56% des laitues.

Evolution du risque :

Ce champignon apprécie les conditions humides (brouillard, rosée), les périodes couvertes sont favorables au maintien de l'humidité dans les parcelles.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	2 parcelles de navet	Grossissement
	7 parcelles de cabus rouge et blanc, de Milan, de chou-fleur dont 1 en AB	Plantation semaine 21 à 40
Val de Saire	1 parcelle de navet	Semis semaine 26
	2 parcelles de cabus blanc	Plantation semaines 11 et 22
Surtainville	2 parcelles de chou-fleur en AB	Plantation semaines 29 et 30
	1 parcelle de navet	Semis semaine 22

Mouche du chou :

Observations : Pas de dégâts signalés.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/semaine	18sept	25 sept	2 octobre	9 octobre	16 oct.	24 oct
Val de Saire	0,5	0,6	0,16	0,33	0,3	0,5
Surtainville	0,5	0,5	0,33	0,33	0,5	0,5
Mont Saint Michel	4	0	0	3,5	1,5	0

Quelques captures sont toujours enregistrées. Le suivi au Mont Saint Michel est terminé.

Nuisibilité :

Les légumes racines comme le navet et le radis sont sensibles aux dégâts de ce ravageur pendant toute la durée de leur cycle.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des captures.

Chenilles :Observations :

Des chenilles ont été observées à Surtainville dans une parcelle sur 6% des choux.

Evolution du risque :

Surveillez la présence de chenilles dans vos parcelles, notamment celles en cours de pomaison.

Maladie des taches noires / alternaria:

Comme la semaine dernière, ces maladies sont notées dans la majorité des parcelles du nord Cotentin sur 4 à 100% des plants.

Prophylaxie maladie des taches noires :

- rotation des cultures sans chou pendant 2 ans pour réduire l'inoculum,
- utilisation de variétés tolérantes.

Evolution du risque :

A surveiller en fonction des rosées.

Rouille blanche :

Cette maladie présente dans une parcelle du val de Saire est stable.

Evolution du risque :

Les conditions sèches actuelles sont peu favorables à cette maladie. Surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées.

Sclérotinia :

La présence de cette maladie est stable et faible dans le val de Saire et stable dans une parcelle située à Surtainville sur 72% des plants.

Evolution du risque :

Ce champignon est favorisé par les conditions humides mais le risque reste inféodé à la parcelle et aux précédents culturaux.

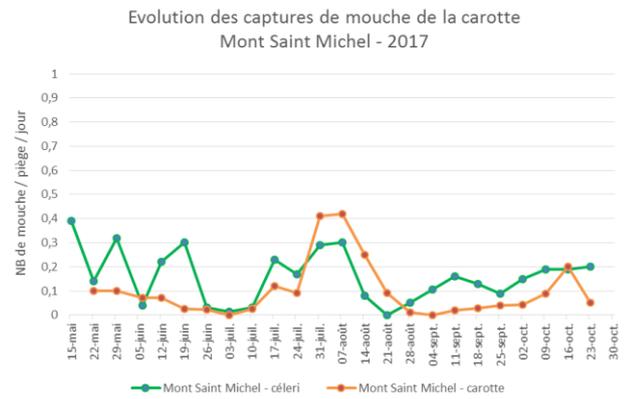
CAROTTE - CELERI - PERSIL :Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	3 parcelles de céleri rave 3 parcelles de carotte	Grossissement à récolte
Créances	6 parcelles de carotte	Grossissement à récolte
Surtainville	2 parcelles de céleri rave/branche 4 parcelles de carotte	Plantation semaines 17 et 20 Semis semaines 17 à 26
Val de Saire	2 parcelles de carotte 3 parcelles de persil 2 parcelles céleri branche/rave	Semis semaines 20 et 21 Plantation semaines 13 et 24 Plantation semaine 21

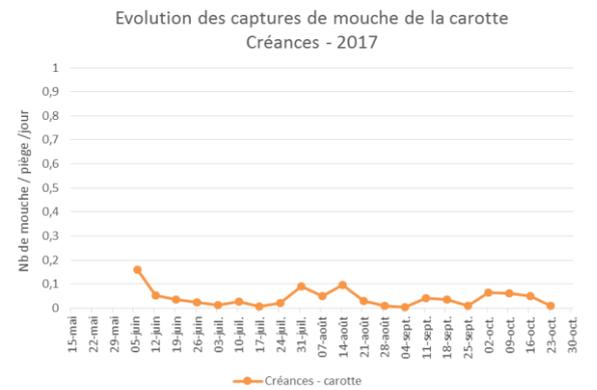
Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

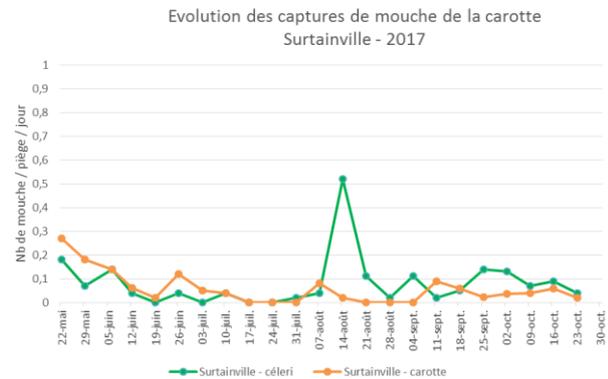
Mont Saint Michel :
Net recul des captures dans les parcelles de carottes, elles sont stables dans celles de céleris.



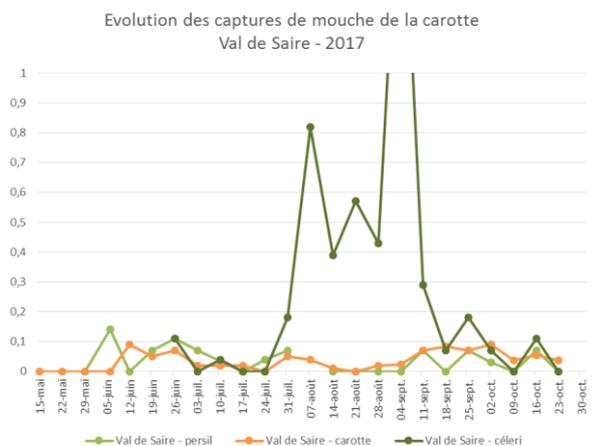
Créances :
Les captures sont quasi nulles dans les parcelles de carottes.



Surtainville :
Les captures sont en recul quel que soit la culture.



Val de Saire :
Les captures sont en recul.



Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées (Ombellifères).

Evolution du risque :
Globalement, le vol est en recul sur l'ensemble des secteurs.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs

Septoriose :

Cette maladie est plutôt stable dans les parcelles du réseau aussi bien en céleri qu'en persil.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe par foyers dans les endroits les plus humides de la parcelle. L'eau est indispensable à la germination des spores. Le risque concerne essentiellement les parcelles à récolte tardive.

Alternaria :

Présence plutôt stable dans les parcelles du réseau, tous les bassins sont concernés. L'alternaria s'attaque tout d'abord aux feuilles les plus âgées.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par l'humidité. A surveiller en cas de forte rosée et/ou de végétation importante.

Sclérotinia :

Cette maladie est présente ponctuellement sur l'ensemble des bassins en cultures de persil et céleri.

En culture de carottes, cette maladie est toujours notée dans deux parcelles situées sur la côte ouest du Cotentin.

Evolution du risque :

Les conditions humides sont favorables au développement de cette maladie mais le risque reste inféodé à la parcelle et aux précédents culturaux. La végétation importante permet le maintien de l'humidité.

Mildiou :

Du mildiou est toujours observé dans trois parcelles de persil du val de Saire sur 6 à 8% des plants.

Evolution du risque :

A surveiller en cas de forte végétation et de rosée.